

**Contrat au 1^{er} Euros pour les membres qui résident en France ou à Monaco.
 Pour les remboursements en EEE & RU la durée du séjour (hors pays
 d'origine) ne doit pas être supérieure à 3 mois consécutifs**

Hospitalisation (hors maternité)	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni et Suisse Pour l'hospitalisation accord médical préalable
Hospitalisation chirurgicale et médicale (hors centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, établissement ou service psychiatrique, maison de santé)		
Frais de séjour	100 % des FR établissement conventionné 80 % des FR si non conventionnés	100 % FR (plafond 10000 € / séjour) En cas d'urgence médicale, cette garantie est étendue au monde entier
Honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste réanimateur	100 % FR (plafond 2000 € sauf accord médecin conseil)	100 % FR (plafond 2000 €)
Chambre particulière	70 € par jour	70 € par jour
Hospitalisation en centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, établissement ou service psychiatrique, maison de santé		
Frais de séjour	100 % FR (limitation à 30 jours par an pour l'hospitalisation psychiatrique)	100 % FR (plafond 3 600 € & limitation à 30 jours par an pour l'hospitalisation psychiatrique)
Chambre particulière	70 € par jour	70 € par jour
Autres frais hospitaliers		
Lit d'accompagnant	15 € par jour	15 € par jour
Forfait hospitalier journalier	100 % FR	100 % FR (plafond de 20 €/jour)
Forfait 18 € sur les actes lourds	100 % FR	-
Frais de transport	100 % FR	Plafond 200 €
Hospitalisation maternité		
Chambre particulière	70 € par jour	70 € par jour
Frais engagés	100 % FR plafond de 3600 € / an	100 % FR plafond de 3600 € / an
Médecine courante		
	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Médecin généraliste	100 % FR plafond 100 € par consultation	100 % FR plafond 100 € par consultation
Médecin spécialiste, Consultations Psychiatres	100 % FR plafond 120 € par consultation	100 % FR plafond 100 € par consultation
Actes techniques dispensés par le médecin	100 % FR plafond 100 € par consultation	100 % FR plafond 100 € par consultation
Actes de radiologie et échographie	100 % FR plafond 1000 € par acte	100 % FR plafond 200 € par acte
Auxiliaires médicaux	100 % FR plafond 200 € par acte	100 % FR plafond 200 € par acte
Analyses et travaux de laboratoire	100 % FR plafond 200 € par acte	100 % FR plafond 200 € par acte
Médicaments remboursés et vaccins	100% des FR	100% des FR avec un plafond de 500 € / an/ bénéficiaire

FR : Frais Réels

Dentaire	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Radiologie dentaire	100 % FR plafond 2600 € par an	100 % FR plafond 2600 € par an
Soins dentaires		
Soins conservateurs, chirurgicaux et actes techniques	100 % FR plafond 2600 € par an	100 % FR plafond 2600 € par an
Détartrage complet sus et sous gingival	100 % FR plafond 2600 € par an	100 % FR plafond 2600 € par an
Prothèses dentaires		
Plafond sur les prothèses dentaires et sur l'implantologie Au-delà du plafond, remboursement du TM + 25 % de la BR	Maximum de 4 dents par an	Maximum de 4 dents par an
Prothèses fixes : couronnes et bridges	100 % FR Plafond 480 € par prothèse	100 % FR Plafond 428 € par prothèse
Prothèses amovibles	100 % FR Plafond 480 € par prothèse	100 % FR Plafond 428 € par prothèse
Inlays core	100 % FR Plafond 428 € par inlay	100 % FR Plafond 428 € par inlay
Inlays / onlays	100 % FR Plafond 428 € par inlay	100 % FR Plafond 428 € par inlay
Implantologie		
Couronne sur implant	100 % FR Plafond 428 € par couronne	100 % FR Plafond 428 € par couronne
Orthopédie dento-faciale		
Orthodontie (par semestre)	100 % FR Plafond 700 € par semestre	100 % FR Plafond 700 € par semestre
Appareillage, cures	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Prothèses médicales (appareillages, accessoires)	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse
Prothèses auditives	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse	100 % FR Plafond 1350 € par prothèse
Cures thermales, frais engagés plafonnés par an	100 % FR Plafond 230 €	100 % FR Plafond 230 €
Prévention	FRANCE & MONACO	EEE & Royaume-Uni
Vos garanties incluent les actes de prévention conformément aux dispositions du contrat responsable.	OUI	OUI
Bilan de santé prescrit	500 € par an	500 € par an